

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 5 juin 2026 à 20h00 selon convocation en date du 21 avril 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGÉAL -
Mmes DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - M VALADE - Mme VIGNAL - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : Mme DUBOIS (a donné procuration à M MANZAGOL)
M BOUILHAC (a donné procuration à Mme OULD SAÏD)
Mme BARRAUD (a donné procuration à Mme PINSON)

Secrétaire de séance : Mme Maryline OULD SAÏD

Délibération n°2026-046 - Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 20 heures

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M Jean-René HUMANN, Mme Hélène CHINAL, Mme Delphine MINARD et M Rémi VALADE

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Délégués :

M Jean MANZAGOL.

M Alain FAVRE

Mme Anne-Marie PINSON

Mme Isabelle VIGNAL

M Frédéric BIVERT

Suppléants :

Mme Ghislaine DUBOIS

Mr Pierre-André TRONCHE

Mme Delphine MINARD

REÇU LE

08 JUIN 2026

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)**

Mme Isabelle VIGNAL

M Frédéric BIVERT

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M Jean MANZAGOL : 11 voix

M Alain FAVRE : 11 voix

Mme Anne-Marie PINSON : 10 voix

Mme Isabelle VIGNAL : 2 voix

M Frédéric BIVERT : 2 voix

Mme Maryline OULD SAID : 1 voix

M Jean MANZAGOL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M Alain FAVRE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme Anne-Marie PINSON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Mme Ghislaine DUBOIS : 14 voix

Mr Pierre-André TRONCHE : 12 voix

Mme Delphine MINARD : 12 voix

Mme Isabelle VIGNAL : 2 voix

M Frédéric BIVERT : 2 voix

Mme Ghislaine DUBOIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mr Pierre-André TRONCHE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Delphine MINARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Fait à LIGINIAC, le 8 JUIN 2026

Pour extrait conforme

Le maire,

REÇU LE
08 JUIN 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

